

Montréal, le 20 juin 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier R-4213-2022, Phase 2**

Cher confrère,

Vous trouverez ci-joint la demande de renseignements (DDR) n^o 6 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

La Régie vous transmet également, **sous pli confidentiel** via la plateforme SharePoint créée par Énergir à ces fins, la DDR n^o 7 confidentielle de la Régie dans le cadre du même dossier.

Les réponses à ces demandes de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 6 juillet 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.